

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS  
En date du jeudi 25 novembre 2021 à 18h30**

**Présents :** M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent - M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

**Secrétaire de séance :** Mme GAURENNE Sylvie

**Date de convocation :** 18/11/2021

**Préambule :** approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Participation de la commune aux frais d'investissement du SIAEPA,**

La délibération 2021-044 adoptée par le SIAEPA le 27 octobre 2021 fixe la répartition des frais d'investissement du SIAEPA, entre la commune concernée et le SIAEPA. Le syndicat propose que, pour tous les travaux d'investissement sous-traités, concernant le renouvellement de réseaux d'eau potable ou d'eaux usées, la commune concernée supporte 50% des frais et le SIAEPA 50% également.

Les maires des communes concernées vont se rencontrer pour aborder le sujet.

- **Projet de lotissement communal,**

Maître VIGO a expliqué l'intérêt et la faisabilité pour la commune de mener à bien le projet de lotissement communal sur les parcelles communales B216 et B217.

- **Réhabilitation de la maison pastorale,**

La maison pastorale va être rénovée par les agents communaux.

Compte tenu de la forte demande d'hébergement pendant la saison de ski, cette maison pourrait être louée aux saisonniers, sous forme de colocation (maximum 4 personnes). Tarif : 150€/mois/ personne.

Le conseil valide la proposition.

- **Ouverture de la station de ski « Cambre d'Aze Pyrénées Catalanes »,**

Monsieur le Maire annonce l'ouverture de la station du vendredi 3 décembre 2021 au dimanche 12 décembre 2021 puis du samedi 18 décembre 2021 au 22 mars 2022.

La proposition est acceptée par le conseil municipal.

- **Secours sur piste,**

Validation des tarifs secours, conventions ambulances et SDIS.

Agrément sécurité auprès du chef pisteur.

- **Dossiers sur table**

- **Rocher d'escalade**

M. le Maire rappelle les préconisations émises dans le rapport d'expertise du rocher d'escalade établi en mars 2019 par l'ONF - service RTM (Restauration des terrains en montagne).

En conséquence, la phase opérationnelle de mise en œuvre des prescriptions nécessaires va être engagée, et des demandes de subvention vont être sollicitées.

Il présente l'offre de mission de Maîtrise d'œuvre – Travaux de sécurisation contre le risque de chutes de pierres et de blocs sur le site du rocher d'escalade émanant de l'ONF - service RTM :

- Prestation du Maître d'œuvre : 4 122 € HT

- Prédimensionnement des travaux de sécurisation : 14 925 € HT

Les travaux seront effectués au printemps 2022.

L'installation de toilettes publique sur site est en cours d'étude ainsi que l'amélioration de l'accès au site.

Un arrêté municipal va être pris pour interdire l'accès au rocher d'escalade jusqu'à la fin de la réalisation des travaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

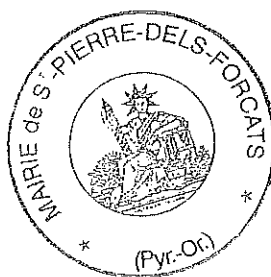
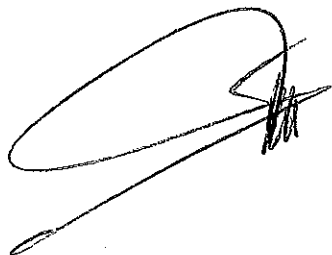
➤ **Convention avec la com com Forfait « Neiges Catalanes »**

La com com Pyrénées Catalanes a délibéré le 2 novembre 2021 en faveur d'une convention avec l'association Neiges Catalanes qui propose un forfait « Neiges Catalanes » destiné aux enfants du territoire. Le tarif est de 50 €/enfant.

La convention financière des forfaits « Neiges Catalanes » avec la com com est acceptée par le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

Le Maire,  
Pierre BLANQUE,



La secrétaire de séance,  
Sylvie GAURENNE,

